

## Le tri, ça fait du bien à mon environnement

En 2002, le Grand Lyon est la première grande agglomération française à mettre en place le tri des déchets. Une « tri attitude » largement adoptée par les Grands Lyonnais, qui y voient une manière simple et efficace de protéger la qualité de leur environnement. Aujourd'hui 90 % de nos déchets sont valorisés ou recyclés.

## Y paraît que le tri, ça sert à rien ?

Sols, eau et air moins pollués, meilleure qualité de l'environnement et du paysage ; les bénéfices du tri sont nombreux. Oui mais voilà... Pour recycler, il faut bien commencer par trier.

## Je trie, tu collectes, ils recyclent...

Une fois collectés, nos déchets commencent une nouvelle vie. Les ordures ménagères que nous déposons dans notre poubelle grise sont incinérées. Leur combustion permet de produire de l'énergie sous forme d'électricité et de chauffage. Le contenu de notre poubelle verte quant à lui est trié avant d'être transformé en matière première. Tout comme le verre, expédié chez les verriers pour y être fondu. Une chaîne dont nous sommes le premier maillon.



# Les déchets

Le tri, c'est une grande chaîne qui commence par nos achats quotidiens et se poursuit dans notre cuisine



## Le tri, ç'est utile !

### Des ressources naturelles préservées

**700 à 800 kg** de pétrole économisés pour 1 tonne de plastique recyclée.

### 2,5 tonnes de bois

éparpillées pour 1 tonne de papier-carton recyclée

### Des économies substantielles

Le ramassage des déchets abandonnés en tas sauvages coûte trois fois plus cher à la collectivité qu'un déchet trié.

### Une seconde vie pour nos déchets

**27** bouteilles plastique = 1 pull polaire

**670** canettes d'aluminium = 1 vélo

Le verre est un matériau recyclable à l'**infini**, sans perte de quantité ou de qualité



## Au quotidien

Réduisons notre production de déchets en choisissant par exemple des produits de format familial et évitons les produits jetables.



Trions toujours plus et mieux et utilisons toutes les filières mises à notre disposition (déchetteries, silos à verre...)

Rapportons les piles usagées, les médicaments mais aussi nos déchets électriques ou électroniques au vendeur.

